

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00566 Numéro SIREN : 419 065 388 Nom ou dénomination : AUDIT CONSULTING ET ASSOCIES
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001003

Désignation de l'entreprise : SAS AUDIT CONSULTING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 8 Avenue Edmond Dunan		83400 HYERES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 41906538800011		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31 08 2022	
		N-1 31 08 2021	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
ACTIF CIRCULANT			
STOCKS *			
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Comptes de régularisation			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilisations :		Stocks	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS AUDIT CONSULTING		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :400.000.....)	DA	400 000	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	40 000	40 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	591 211	576 120
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	272 401	245 090
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 303 612	1 261 211
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	8 355	43 355
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	8 355	43 355
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	244 694	317 987
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 790	16 580
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10 395	5 888
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	107 669	123 134
	Dettes fiscales et sociales	DY	175 696	193 431
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	8 000	
	Autres dettes	EA		12 246
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	59 071	60 935
	TOTAL (IV)	EC	616 316	730 201
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 928 282	2 034 766
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	445 559	485 507
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

TRAVAUX AMENAGEMENT EXTENSION BUREAUX

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	672 582		4 798
Installations générales agencements aménagements des constructions	252 729		29 422
Installations générales agencements aménagements divers	3 692		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 212		36 552
TOTAL	322 633		65 974
Autres participations	231 570		
Autres titres immobilisés	17 200		
Prêts, autres immobilisations financières	2 388		
TOTAL	251 158		
TOTAL GENERAL	1 246 373		70 772

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		25 991	651 389	651 389
Installations générales agencements aménagements constr.		3 217	278 934	278 934
Installations générales agencements aménagements divers			3 692	3 692
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		23 300	79 464	79 464
TOTAL		26 517	362 090	362 090
Autres participations			231 570	231 570
Autres titres immobilisés			17 200	17 200
Prêts, autres immobilisations financières			2 388	2 388
TOTAL			251 158	251 158
TOTAL GENERAL		52 508	1 264 637	1 264 637

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	217 250	19 269	25 991	210 528
Installations générales agencements aménagements constr.	132 699	28 113	3 096	157 716
Installations générales agencements aménagements divers	3 692			3 692
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 875	4 817	22 229	41 463
TOTAL	195 266	32 930	25 325	202 871
TOTAL GENERAL	412 516	52 198	51 316	413 399

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	19 269				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	28 113				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 817				
TOTAL	32 930				
TOTAL GENERAL	52 198				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	43 355		35 000		8 355
TOTAL	43 355		35 000		8 355

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	55 315	20 643	26 349		49 609
TOTAL	55 315	20 643	26 349		49 609
TOTAL GENERAL	98 670	20 643	61 349		57 964
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		20 643	26 349 35 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 388	0	2 388
Clients douteux ou litigieux	59 531	59 531	
Autres créances clients	318 856	318 856	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 200	3 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 923	12 923	
Groupe et associés	210 910	210 910	
Débiteurs divers	141	141	
Charges constatées d'avance	40 554	40 554	
TOTAL	648 503	646 115	2 388

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	244 694	73 937	170 757	
Fournisseurs et comptes rattachés	107 669	107 669		
Personnel et comptes rattachés	39 037	39 037		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 036	43 036		
Impôts sur les bénéfices	7 890	7 890		
Taxe sur la valeur ajoutée	79 733	79 733		
Autres impôts taxes et assimilés	6 000	6 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 000	8 000		
Groupe et associés	10 790	10 790		
Produits constatés d'avance	59 071	59 071		
TOTAL	605 920	435 163	170 757	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 394			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	400.0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE GABRIEL	32 609			32 609	
CLIENTELE JEAN PEROCESCHI	68 706			68 706	
CLIENTELE CAC	100 000			100 000	
CLIENTELE CAC GROUPE FCI	27 400			27 400	
CLIENTELE JOURDAN	200 000			200 000	
Total	428 715			428 715	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
USUFRUITS TEMPORAIRE BUREAUX	202 821	9.09

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 570
Total	14 570

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 515
Dettes fiscales et sociales	53 219
Total	103 734

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 554
Total	40 554
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	59 071
Total	59 071

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 436	42 106
Dont entreprises liées	41	41 882

CHARGES

Intérêts comptes courants

PRODUITS

Dividendes AFC

Intérêt comptes courants

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 400 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 400 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 ; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS AUDIT CONSULTING
83400 HYERES

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - 541 AFC - Audit Finances Con - Participations détenues entre 10 et 50 %	5 000	23 249	99.60	231 270	231 270				15 231	36 852	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE PROV RISQUES	35 000	787600
Total	35 000	
Charges exceptionnelles		
- VNC IMMO	1 192	675000
- HONO RECRUTEMENT	5 041	671500
Total	6 233	

AUDIT CONSULTING

Société par actions simplifiée

au capital de 400 000 €

Siège social : 8 Avenue Dunan - L'Elysée - 83400 HYERES

419 065 388 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 DECEMBRE 2022
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 272 401 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	272 401 €
A titre de dividendes	14 500 €
Soit 14.50 € par action	
Solde	257 901 €

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 849 112 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 500 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 Août 2021	150 000 €, soit 150 € par titre		
31 Août 2020	205 000 €, soit 205 € par titre	/	/
31 Août 2019	120 000 €, soit 120 € par titre	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 Décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Patrick PEROCESCHI

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Société AUDIT CONSULTING Exercice clos le 31 AOUT 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDIT CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Dans ce contexte complexe et évolutif et en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous nous sommes assurés que les appréciations pour émettre notre opinion sur les comptes annuels, qui ont porté notamment sur les principes comptables utilisés et les estimations significatives retenues pour l'arrêté et la présentation de ces comptes, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Vence, le 15 Décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Pierre Matha

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix-en-Provence

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société AUDIT CONSULTING
Comptes annuels au 31 Août 2022

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2022 12			Exercice N-1 31/08/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	19 854	14 792	5 062	1 469	3 594	244.71
	Fonds commercial (1)	428 715		428 715	428 715		
	Autres immobilisations incorporelles	202 821	195 736	7 085	25 149	18 065	71.83
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	278 934	157 716	121 218	120 030	1 189	0.99
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	83 156	45 155	38 001	7 337	30 664	417.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	231 570		231 570	231 570		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	17 200		17 200	17 200		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 388		2 388	2 388		
	Total II	1 264 637	413 399	851 238	833 856	17 382	2.08
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	495		495	515	20	3.88
	Avances et acomptes versés sur commandes	8 250		8 250	9 268	1 017	10.98
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	378 388	49 609	328 778	341 616	12 838	3.76
	Autres créances	227 174		227 174	263 681	36 507	13.85
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				195 000	195 000	100.00
	Disponibilités	471 793		471 793	364 096	107 697	29.58
	Charges constatées d'avance (3)	40 554		40 554	26 735	13 819	51.69
	Total III	1 126 653	49 609	1 077 044	1 200 910	123 866	10.31
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 391 290	463 008	1 928 282	2 034 766	106 484	5.23

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2022 12	Exercice N-1 31/08/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 400 000)	400 000	400 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	40 000	40 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	591 211	576 120	15 090	2.62
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	272 401	245 090	27 311	11.14
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 303 612	1 261 211	42 401	3.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	8 355	43 355	35 000	80.73
	Provisions pour charges				
	Total III	8 355	43 355	35 000	80.73
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	244 694	317 987	73 293	23.05
	Concours bancaires courants	10 790	16 580	5 790	34.92
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 395	5 888	4 508	76.56
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 669	123 134	15 464	12.56
	Dettes fiscales et sociales	175 696	193 431	17 735	9.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 000		8 000	
	Autres dettes		12 246	12 246	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	59 071	60 935	1 864	3.06
	Total IV	616 316	730 201	113 885	15.60
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 928 282	2 034 766	106 484	5.23

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

445 559 485 507

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

TRAVAUX AMENAGEMENT EXTENSION BUREAUX

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	672 582		4 798
Installations générales agencements aménagements des constructions	252 729		29 422
Installations générales agencements aménagements divers	3 692		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 212		36 552
TOTAL	322 633		65 974
Autres participations	231 570		
Autres titres immobilisés	17 200		
Prêts, autres immobilisations financières	2 388		
TOTAL	251 158		
TOTAL GENERAL	1 246 373		70 772

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		25 991	651 389	651 389
Installations générales agencements aménagements constr.		3 217	278 934	278 934
Installations générales agencements aménagements divers			3 692	3 692
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		23 300	79 464	79 464
TOTAL		26 517	362 090	362 090
Autres participations			231 570	231 570
Autres titres immobilisés			17 200	17 200
Prêts, autres immobilisations financières			2 388	2 388
TOTAL			251 158	251 158
TOTAL GENERAL		52 508	1 264 637	1 264 637

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	217 250	19 269	25 991	210 528
Installations générales agencements aménagements constr.	132 699	28 113	3 096	157 716
Installations générales agencements aménagements divers	3 692			3 692
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 875	4 817	22 229	41 463
TOTAL	195 266	32 930	25 325	202 871
TOTAL GENERAL	412 516	52 198	51 316	413 399

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	19 269				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	28 113				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 817				
TOTAL	32 930				
TOTAL GENERAL	52 198				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	43 355		35 000		8 355
TOTAL	43 355		35 000		8 355

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	55 315	20 643	26 349		49 609
TOTAL	55 315	20 643	26 349		49 609
TOTAL GENERAL	98 670	20 643	61 349		57 964
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		20 643	26 349 35 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 388	0	2 388
Clients douteux ou litigieux	59 531	59 531	
Autres créances clients	318 856	318 856	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 200	3 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 923	12 923	
Groupe et associés	210 910	210 910	
Débiteurs divers	141	141	
Charges constatées d'avance	40 554	40 554	
TOTAL	648 503	646 115	2 388

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	244 694	73 937	170 757	
Fournisseurs et comptes rattachés	107 669	107 669		
Personnel et comptes rattachés	39 037	39 037		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 036	43 036		
Impôts sur les bénéfices	7 890	7 890		
Taxe sur la valeur ajoutée	79 733	79 733		
Autres impôts taxes et assimilés	6 000	6 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 000	8 000		
Groupe et associés	10 790	10 790		
Produits constatés d'avance	59 071	59 071		
TOTAL	605 920	435 163	170 757	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 394			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	400.0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE GABRIEL	32 609			32 609	
CLIENTELE JEAN PEROCESCHI	68 706			68 706	
CLIENTELE CAC	100 000			100 000	
CLIENTELE CAC GROUPE FCI	27 400			27 400	
CLIENTELE JOURDAN	200 000			200 000	
Total	428 715			428 715	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
USUFRUITS TEMPORAIRE BUREAUX	202 821	9.09

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 570
Total	14 570

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 515
Dettes fiscales et sociales	53 219
Total	103 734

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 554
Total	40 554
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	59 071
Total	59 071

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 436	42 106
Dont entreprises liées	41	41 882

CHARGES

Intérêts comptes courants

PRODUITS

Dividendes AFC

Intérêt comptes courants

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 400 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 400 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS AUDIT CONSULTING
83400 HYERES

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - 541 AFC - Audit Finances Con - Participations détenues entre 10 et 50 %	5 000	23 249	99.60	231 270	231 270				15 231	36 852	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE PROV RISQUES	35 000	787600
Total	35 000	
Charges exceptionnelles		
- VNC IMMO	1 192	675000
- HONO RECRUTEMENT	5 041	671500
Total	6 233	